

INTERGLOBAL

LIBYE

En eaux troubles

Maryline Dumas

Manifestations, élections et célébrations : le mois de février s'annonce particulièrement chargé pour la Libye. Autant d'événements à risque dans un pays aussi instable.

« La Libye entre dans une zone de turbulences, c'est incontestable », estime un diplomate dans un café de Tripoli. Il a vu arriver le début de février avec inquiétude, car « c'est un mois chargé où chaque événement peut faire basculer la Libye. J'estime que les semaines qui vont arriver vont être déterminantes ».

Première date délicate, ce vendredi. La société civile appelle à manifester aujourd'hui pour demander le départ du Congrès général national (GNC) élu le 7 juillet 2012. La déclaration constitutionnelle transitoire donnait 18 mois au GNC pour mettre en place une assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution. Mais alors que le délai prend fin ce vendredi, la fameuse assemblée n'a même pas encore été élue (voir ci-dessous). Las, les Libyens souhaitent le départ du GNC. « Il faut de nouvelles élections. Les députés ne font rien pour nous. On n'en veut plus. De toute façon, je ne leur ai jamais pardonné d'avoir consacré leur première session à leur salaire », explique Hamza, un étudiant.

Place des Martyrs, au cœur de Tripoli, une tente affichant des pancartes « Non au prolongement du mandat du GNC » a été installée il y a déjà quelques semaines. Les militants disent avoir recueilli plusieurs centaines de signatures de soutien. Une chaîne de télévision libyenne, Al-Assema TV, affiche un compte à rebours

avant la fin du mandat du GNC. Le chiffre indiquant le nombre de jours restant apparaît en rouge en haut à gauche de l'écran, quel que soit le programme.

Une nouvelle feuille de route

Syndicaliste engagé, Maurad Blal ira manifester. « Nous allons dire que nous ne sommes pas contents, que cela suffit. Mais ce sera juste une manifestation d'un jour. Cela ne dégènera pas », estime ce père de famille. Au contraire, Jabir Zain estime que « la pression est assez forte pour que quelque chose ait lieu ». En même temps, le jeune homme fortement engagé dans la société civile s'interroge : « Être contre l'extension, c'est une chose. Mais comment on remplace le GNC ? »

Le Congrès l'a bien compris. Il s'est donc contenté, pour tenter d'apaiser les protestataires, de voter, le 19 janvier, une nouvelle feuille de route. Celle-ci prévoit deux options. « Le plan A prévoit que l'Assemblée constituante rédige la Constitution dans un délai de quatre mois. Après le référendum qui la ratifiera, nous organiserons des élections législatives et le GNC remettra la pouvoir à cette nouvelle assemblée le 24 décembre », explique Omer Hamidan, le porte-parole du GNC. Le plan B serait mis en place si l'Assemblée constituante estime, en mai, qu'elle ne pourra pas proposer de Constitution dans les temps. Des élections seront alors aussitôt organisées. Le GNC envisage également de changer de gouvernement. « Cela donnerait un peu d'air frais et permettrait de calmer les gens », estime Mohamed N. Elharezi, conseiller

politique au sein du Parti Justice et Construction (PJC, proche des Frères musulmans), force la plus influente du GNC. Depuis décembre, des députés, dont ceux du PJC, tentent de faire voter une motion de défiance envers le Premier ministre Ali Zeidan. Ce dernier a d'ailleurs annoncé qu'il était prêt à partir « si l'on trouve un remplaçant ». C'est justement là le problème, les négociations entre les différents blocs politiques du GNC n'ont jusqu'à présent rien donné. Les cinq ministres membres du PJC ont tous démissionné le 21 janvier.

Des manœuvres politiques qui ne répondent pas aux attentes des Libyens. Déçus par ce GNC tenu par les islamistes, qui rogne de plus en plus les pouvoirs d'un gouvernement déjà faible, les Libyens veulent pour la plupart le départ des députés. Mais cela suffira-t-il à les faire descendre dans la rue ce vendredi ? Rien n'est gagné selon Maurad Blal : « Les gens en ont marre des manifestations, des troubles. Ils se préoccupent plus de trouver un emploi, nourrir leur famille que de politique. » Mais dans cette Libye instable, rien ne se passe jamais comme prévu.

Mieux vaut donc être prudent. C'est en tout cas ce que pensent la plupart des ambassades qui ont décidé de rappeler leurs employés non essentiels début février. Les expatriés eux aussi ont été avertis. L'ambassade de France à Tripoli a demandé à ses ressortissants « de maintenir un niveau élevé de prudence et de vigilance. A l'approche des échéances des 7 et 17 février, il est vivement recommandé de limiter les déplacements ». Le 7 février sera en effet suivi du troisième anniversaire de

la révolution libyenne, fêté dix jours plus tard. Une date traditionnellement considérée comme un risque. D'autant plus que les mouvements kadhafistes se montrent plus entreprenants depuis quelques semaines. Ainsi, un groupe de loyalistes à l'ancien régime a pu profiter d'un conflit ethnique à Sebha, capitale du Sud libyen, fin janvier, pour occuper pendant plusieurs jours la base aérienne de Tamenhint (à 30 kilomètres au nord de Sebha). Un autre groupe a réussi à exhiber pendant quelques heures les drapeaux verts de l'ancien régime dans la zone des Wershefanas, tribu vivant à l'ouest de Tripoli.

Autre date délicate, le 20 février devrait voir l'ensemble des Libyens voter pour la seconde fois depuis la chute de Mouammar Kadhafi. C'est en effet ce jour-là qu'ils sont appelés à élire les 60 membres (20 pour la région Sud, 20 pour l'Est et 20 pour l'Ouest) de l'Assemblée constituante, également nommé comité des 60.

Une élection boycottée

Annoncée pour novembre 2013, l'élection a été repoussée à diverses reprises. Celle-ci a en effet été victime de la déception des Libyens envers la politique. « Je n'irai pas voter, parce que je ne veux pas me faire avoir comme avec le GNC », explique une Libyenne dans un magasin tripolitain. La période d'enregistrement des votants a été plusieurs fois étendue afin d'atteindre un chiffre jugé correct. Environ 1,1 million de Libyens se sont finalement inscrits, contre plus de 2,9 millions pour l'élection du GNC en juillet 2012.

Une tente demandant la fin du mandat du GNC le 7 février a été installée place des Martyrs dans le centre de Tripoli.



(PHOTO: MARYLINE DUMAS)

Pire, l'élection est boycottée par les minorités amazigh (Berbères), ttoubou (ethnie nomade vivant dans le désert entre le Tchad, le Niger et la Libye) et touareg (ethnie nomade vivant en Algérie, au Niger et en Libye). Toubous et Touaregs présentent respectivement 14 et 6 candidats pour deux sièges réservés à ces groupes. « Les Touaregs qui se sont portés candidats sont des traîtres, ils sont en danger de mort », menace un membre de cette même ethnie. Hussein Ayer, membre de l'Assemblée nationale des Toubous, affirme quant à lui : « Nous avons demandé aux Toubous de retirer leur candidature, ils vont le faire. » Les Amazighs, ethnie berbère vivant dans les montagnes au nord-ouest de la Libye, semblent plus unis : pas un seul n'est candidat aux deux sièges qui leur sont réservés.

A Tripoli, les affiches électorales sont apparues fin janvier, avant même que la date des élections soit officielle. Les candidats ont débuté leur campagne, tout en reconnaissant avoir un peu peur. La déclaration de Mahmoud al-Barassi, représentant du groupe armé islamiste Ansar al-Charia, affirmant, en novembre 2013, que lui et son organisation combattraient « tous ceux qui veulent la démocratie, la laïcité et les Français » est res-

tée gravée dans les mémoires (woxx 1244). Comme pour confirmer ces craintes, la voiture de Mohamed al-Tumi, candidat à l'élection du comité des 60, a explosé devant sa maison le 19 janvier dernier, sans provoquer de blessé.

Rencontré quelques jours plus tôt, Mohamed al-Tumi, patron d'un des plus gros cabinets d'avocats de Tripoli, avait déclaré « ne pas craindre pour sa vie. De toute façon, si nous restons à la maison, que nous ne cherchons pas à installer la liberté, qui le fera ? »

C'est ce que pense Loubna Muntasser. Cette professeure d'anglais est candidate sur la liste des femmes, auxquelles six sièges sont réservés. Elle espère avoir la chance de défendre les droits des femmes dans la future Constitution. La Libyenne rêve en effet d'un texte à la tunisienne avec « l'inscription de l'égalité, quel que soit le sexe ». Une position qui pourrait sembler trop libérale à certains groupes politiques qui espèrent bien faire de la charia (la loi islamique) une source importante de la future Constitution libyenne. Adeel Kinder, professeur de droit constitutionnel à l'université de Tripoli et candidat à l'assemblée constituante, est de ceux-là : « Je pense que la charia doit être l'unique source de la Consti-

tution. Cela n'empêche pas de prendre une législation, comme le code de la route, ailleurs lorsque la charia n'en parle pas. Mais, pour le reste, il faut la charia, car nous sommes tous musulmans. »

La loi qui divise

Avant d'en arriver à ces débats, la Libye pourrait bien être déchirée par une autre polémique : selon une source bien informée, la Cour suprême de justice pourrait rendre, autour du 24 février, sa décision concernant la loi d'exclusion. Voté le 5 mai 2013 sous la pression des milices qui bloquaient différents ministères (woxx 1217), ce texte empêche les personnes ayant exercé des fonctions importantes sous l'ancien régime d'occuper des postes à responsabilité dans la nouvelle Libye. Critiquée par de nombreuses ONG libyennes et internationales qui ont déposé différents recours, cette loi, selon ses détracteurs, est discriminante. « La Cour suprême va rejeter cette loi », croit savoir Mohamed al-Tumi. « Et si elle ne le fait pas, la Constitution le fera, en introduisant le principe d'égalité des citoyens. » Dans ce cas, il est probable qu'un nouveau bras de fer débute avec les groupes armés favorables à cette loi créée, comme le di-

sait ce printemps les militants en sa faveur, pour « nettoyer la Libye des kadhafistes qui la gangrènent ».

D'un autre côté, l'annulation de cette loi permettrait le retour du charismatique leader de l'Alliance des forces nationales, Mahmoud Jibril. Le parti modéré pourrait à nouveau mettre en avant l'ancien chef du conseil exécutif du Conseil national de transition. On retrouverait alors le paysage politique d'avant les élections de juillet 2012.

Nächste Woche:

„Ich bin zu 100 Prozent Feministin“

Im Interview mit der woxx erzählt die neue Direktorin des CCRN, Ainhua Achutegui, welche Schwerpunkte sie setzen wird, damit das hauptstädtische Kulturzentrum ein Haus für alle wird.

